

Image not found or type unknown



Gie et débit de boissons

Par **pierredas**, le **29/12/2010** à **14:58**

Bonjour à tous,

J'ai une question d'ordre juridique :

Je possède un débit de boissons (un bar), tout comme plusieurs amis.
Nous souhaiterions nous unir lors de nos achats afin de faire baisser nos coûts.

Ainsi ma question est : Est-il possible de créer un GIE, achetant et revendant les boissons aux bars membres ?